



CONCOURS DE SCÉNARIO
SUR LA LUTTE CONTRE LES
VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES

OBJECTIF
VÉNUS

 Amnesty International

Cahier n°5

L'ESCLAVAGE MODERNE ET LA PROSTITUTION

ROMAN PHOTO DE L'ATHÉNÉE
PROVINCIAL DE FLÉMALLE GUY LANG

ROMAN PHOTO DE
L'INSTITUT D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE PROVINCIAL DE MONS

BANDE DESSINÉE DE
L'ATHÉNÉE PAUL DELVAUX



www.objectifvenus.be

CAHIER PÉDAGOGIQUE PAR **ESPACE P ET PAG-**

Avec le soutien de la Ministre-Présidente de la Communauté française



Le gsm de Natasha sonne...



Marco : "Alors poulette, pas encore au travail ?
La leçon d'hier ne t'a pas servi ?"

Natasha: "De toute façon, je sais que tu n'envoies pas
d'argent. Ma mère n'a pas pu inscrire Eva à l'école."



Marco: "C'est ça ma chérie, t'as intérêt à bosser
aujourd'hui, tu me dois encore un loyer."



Si au moins,
il ne m'avait
pas pris mes papiers.



Ci-dessus : Roman-photo réalisé par l'Athénée provincial de Flémalle Guy Lang

Quand je pense qu'il me disait :
"Je ferai de toi la femme la plus heureuse du monde..."



"Pour Eva, il faut que je tienne."





J'ai au moins sauvé ça pour Eva...



- "Maman, où es-tu ?"



* Je m'appelle Tatiana. J'ai atterri dans un bar au Kosovo, je suis prisonnière et obligée de me prostituer. Je ne suis pas payée, je ne peux sortir toute seule, le propriétaire devient de plus en plus violent au fur et à mesure que les semaines passent. Il m'a "achetée" et estime que je lui appartiens. Il me bat, me viole ainsi que d'autres filles, et me laisse très peu de répit. Je n'arrive situation, même lire me devient insupportable.

Nos "clients" sont principalement des militaires, je refuse ce réseau de prostitution et j'ai crié un peu trop fort. Ma vie est en danger. *



Ce "client", je le connais très bien. Il n'a pas apprécié mes dernières réflexions.



"Tu aurais dû te taire quand il était encore temps."





Je m'appelais Tatiana. Une femme m'avait proposé un travail à l'étranger et un passeport.
Mon prix : 3000 Euros.....



Ce militaire travaille
pour la MINUK
Son supérieur lui a dit :
"Après tout,
ils n'ont qu'à mieux surveiller
leurs filles !"



LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS, L'ESCLAVAGE MODERNE ET LA PROSTITUTION

Cette brochure contient deux parties :

- 1) **la traite des êtres humains et l'esclavage moderne (Pistes pédagogiques proposées par l'ASBL «Pag-Asa»)**
- 2) **la prostitution (Pistes pédagogiques proposées par l'ASBL «Espace P»)**

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ET L'ESCLAVAGE MODERNE

Pistes proposées par l'ASBL «Solidarité Femmes et Refuge pour femmes battues» de La Louvière

La traite des êtres humains : le terme est fort stérile par rapport à l'horreur qu'il définit. Est-ce la pudeur du législateur qui l'a empêché de parler d'esclavage dans les textes de loi ? Ce mot serait-il trop choquant ? Le but du texte qui suit est de compléter le travail d'images réalisé par les élèves, afin de vous aider à imaginer ce que peut être le parcours d'une victime de la traite des êtres humains en Belgique.

Nous verrons d'abord l'histoire de Natasha. Cela nous rapprochera davantage de la réalité. Nous verrons comment une jeune fille peut se retrouver dans un réseau de prostitution alors qu'elle pensait vivre un conte de fée. Pour développer un autre aspect de la traite des êtres humains, nous vous raconterons l'histoire de Sofia, qui a subi une exploitation de la part d'un diplomate de son pays.

Ensuite, nous vous présenterons rapidement la procédure que le gouvernement belge a mis en place pour lutter contre ces drames humains. Celle-ci vous paraîtra sans doute dure pour les victimes. Sachez, cependant, que la Belgique est le seul pays européen, avec l'Italie, à lutter activement dans ce cadre.

Enfin, pour que l'information soit complète, nous aborderons un phénomène dénoncé par Amnesty international. Il s'agit des jeunes filles qui sont exploitées au Kosovo près des camps militaires de l'O.N.U. ou de l'OTAN. Ce dernier exemple est illustré par un roman-photo fait par les élèves de l'Athénée provinciale de Mons.

En guise de conclusion, nous citerons quelques chiffres et nous lancerons quelques pistes de réflexion sur les véritables causes de ce trafic d'êtres humains.

NATASHA, VICTIME D'UN « LOVER BOY »

La première histoire est celle de Natasha, comme le personnage du roman-photo présenté par l'Athénée provincial de Flémalle Guy Lang. Dans ce roman-photo, on vous a raconté le quotidien de son exploitation. Nous essayerons de voir ce qui aurait pu lui arriver avant et après, sur base de témoignages que nous avons recueillis. Afin de préserver la vie privée et la sécurité de ces femmes, certains éléments de leur histoire ont été modifiés. Cependant, l'histoire qui suit est basée sur des faits qui sont bien réels et ne sont pas exagérés. C'est le quotidien pour toute une frange de la population qui vit en Europe. En d'autres termes, ce sont peut-être vos voisins.

Natasha vient d'un pays d'Europe de l'Est, elle a 20 ans. Elle habitait dans une de nos nouvelles destinations touristiques à la mode. Elle est restée là-bas jusqu'à ses 16 ans, jusqu'à ce qu'elle rencontre Igor, un «lover Boy». La première fois qu'elle l'a vu, c'était dans ce bar à touristes où elle travaillait.

Il est beau, Igor ! 25 ans, 1m90, musclé, des cheveux noirs mi-longs et des yeux bleus «profondeur de l'océan». En plus, il a de l'argent et de la classe.

Bref, quand il s'est intéressé à elle, elle ne pouvait que craquer.

Très vite, ils sont sortis ensemble. Igor lui faisait vivre la grande vie : boîtes de nuit, champagne, hôtels, etc.

Il lui expliqua qu'il passait la majeure partie de son temps à Bruxelles en Belgique. Il avait un business de vêtements. Après quelques semaines, il lui dit qu'il avait trouvé un travail pour elle dans un de ses magasins.

L'Europe occidentale ! Elle ne pouvait pas y croire. Elle n'aurait jamais rêvé avoir autant de chance. Ce gars, beau comme un dieu, lui proposait un travail à Bruxelles, la capitale de l'Europe. Cerise sur le gâteau, le salaire serait de 2500 euros, plus de dix fois son salaire d'alors !

Bien sûr, au début, elle devrait lui rembourser les frais de voyage. Igor lui a dit que ceux-ci s'élèveraient à 8000 euros, mais avec le salaire qu'elle aurait, ce serait vite fait. Elle aurait même assez pour envoyer de l'argent à sa famille qui a beaucoup de mal à finir les mois. Elle vivait un véritable conte de fée.

Mais quand elle expliqua la situation à ses parents, ils furent beaucoup moins enthousiastes qu'elle. Son père s'énerma. Il voyait sa petite fille partir, et avec elle, le deuxième salaire de la famille. Elle avait beau essayé de lui expliquer qu'elle enverrait de l'argent, il ne voulait rien entendre. Pour lui, il était hors de question qu'elle quitte la maison familiale. Mais Natasha n'avait que faire de ses vieux parents. Ils ne comprennent pas la nouvelle société de consommation, et cela ne servait à rien qu'elle tente de leur expliquer. Elle devait saisir sa chance, c'était son intime conviction.

Le surlendemain, après avoir dit au revoir à sa fille qui dort à côté, elle se rendit au rendez-vous que son amoureux lui avait fixé. Elle emporta avec elle sa valise. Igor lui présenta Matthew, un ami à lui. Il n'avait pas la même classe, au contraire. Son visage était effrayant, et la balafre sur sa joue droite n'arrangeait pas les choses. Igor expliqua à Natasha qu'il devait encore régler des affaires sur place et qu'il les rejoindrait dans quelques jours. En attendant, elle partirait avec Matthew en car.

Le voyage se passa sans trop de problème. Elle était juste angoissée par la froideur de l'ami d'Igor. Elle arriva à Bruxelles un mercredi après-midi de printemps ensoleillé. Pour elle, la vie recommençait à zéro : « c'est ici que je ferai fortune », se dit-elle. Matthew la conduisit dans un appartement près d'une gare.

Le lendemain, elle voulut sortir pour visiter la ville, mais son «garde du corps» l'en empêcha. Il dit avoir reçu l'instruction d'Igor de ne pas la laisser sortir en attendant son arrivée. Elle avait beau s'énermer et le menacer des pires représailles de la part d'Igor, «Mat» continua de la séquestrer.

Après deux jours d'attentes interminables, Igor arriva enfin. C'est l'heure de la première mise au point. Dans le conflit qui opposa Mat et Natasha, il trancha en assenant une série de gifles violentes à cette dernière. Igor mit les choses au clair, elle devait dorénavant obéir à Mat. Une fois que Natasha fut remise des violences, Igor décida de l'amadouer en allant faire du shopping. Au retour, elle était heureuse. Même si Igor n'accepta de lui acheter que des vêtements très provocants, elle se trouvait gâtée.

A 17h, Igor lui dit d'enfiler le maillot jaune fluo et la mini jupe en cuir qu'il lui avait juste offerts. Une fois qu'elle revint habillée, le visage de son petit ami avait changé. Il lui annonça froidement qu'il n'avait pas de travail comme vendeuse pour elle. «*Comme tu me dois 10 000 euros, tu vas devoir te prostituer pour me rembourser*». Natasha avait beau protester en invoquant les promesses et en contestant la somme à rembourser, elle reçut comme unique réponse une baffe qui laissera des traces. Igor l'installa dans une «vitrine» et s'en alla.

Natasha n'avait aucune envie d'avoir des clients, aussi elle refusait toutes les personnes qui se présentaient à elle. Quand son

«maquereau» vint la chercher le lendemain matin, elle n'avait rien gagné. Igor la ramena à l'appartement. Sans avoir échangé une parole, il se dirigea vers la cuisine, s'empara d'un couteau et revint. Les heures qui suivirent furent les pires de la courte existante de Natasha. En effet, cette journée ne fut qu'une alternance de passages à tabac, de viols et de menaces à l'encontre de sa famille... au cas où elle continuerait à refuser de «bosser». Sans avoir dormi, elle entama sa deuxième nuit de travail. Cette fois, les clients se succédèrent...

Deux mois passèrent sans changement. Natasha s'enfonçait dans un quotidien qui la rapprochait chaque jour d'une mort psychique. Elle n'était plus en état de penser. Un soir, alors qu'elle commençait une de ces nuits infernales, la police l'arrêta et l'emmena au poste.

Quelques temps plus tard...

Natasha est dans notre maison d'accueil depuis trois mois maintenant. Elle a accepté de porter plainte contre Igor, malgré les sentiments qui l'animent encore. Igor a été arrêté et est en détention préventive en attendant le procès. Natasha a pu apporter beaucoup d'éléments à l'enquête. Son dossier juridique est solide et elle sera sans doute bientôt régularisée. Ses problèmes ne sont pas finis pour autant. Les amis d'Igor menacent sa famille restée au pays. Ils disent que Natasha leur doit encore de l'argent. Elle est inquiète car elle n'a pas parlé de sa situation à ses parents. Elle a peur qu'ils apprennent la vérité et elle craint aussi pour leur sécurité. Elle connaît bien le milieu maintenant et elle sait de quoi ces gens-là sont capables. Elle suit des cours de français et d'informatique. Elle a trouvé un appartement à louer et quittera la maison d'accueil la semaine prochaine. Elle recevra un revenu de subsistance de la part du C.P.A.S mais espère trouver un travail convenable d'ici peu.

L'histoire de Natasha ressemble à toutes les autres histoires de victimes de ce que l'on appelle les « Lover Boy », ces hommes qui séduisent des jeunes filles dans le but de les exploiter.

SOFIA, VICTIME D'UN DIPLOMATE

Comme pour l'histoire de Natasha, nous avons changé les noms et certains événements pour garantir l'anonymat de la victime.

Sofia a 18 ans, elle vient d'Afrique subsaharienne. Mais remontons deux ans en arrière :

A l'âge de 16 ans, Sofia habite un petit village dans le Nord. Aujourd'hui est un grand jour pour le village ! Monsieur Thiam vient en visite ! Monsieur Thiam est originaire du village. Il est parti travailler en ville. Il a réussi et revient pour visiter sa famille.

Sa Mercedes rentre dans le village à toute vitesse. Après un freinage sec, sur la place, il descend et tout le village se rassemble pour observer la voiture. Après les salutations d'usage, Monsieur Thiam se rend dans sa maison natale. Tous les notables du village, dont le père de Sofia, sont autour de la table pour un repas de retrouvailles. On a tué un cabri pour l'occasion. Le repas dure plusieurs heures, et les discussions sont animées. Quand le père de Sofia sort de la maison, il a un air grave. Il appelle sa fille aînée pour lui parler.

Il lui explique que Monsieur Thiam travaille à l'Ambassade en Europe et que sa visite d'aujourd'hui a pour but de trouver une fille qui pourrait partir avec lui pour s'occuper de son ménage. Après de longues palabres, le choix s'est arrêté sur elle. Sofia se met à pleurer. Elle n'a aucune envie de quitter sa famille, et il lui semble que si elle part en Europe, elle ne la reverra jamais. Son père la rassure en expliquant les accords qui ont été décidés. Monsieur Thiam paiera tout de suite 100 000 francs CFA. Ce sera son salaire par mois pendant tout le temps où elle restera à son service. Concrètement, elle recevra la moitié de son salaire en Europe et Monsieur Thiam enverra l'autre

moitié à sa famille. Sofia sait que sa famille a besoin de cet argent (surtout depuis la dernière crise du cacao, agriculture qui permettait au village de survivre). Donc, pendant la nuit, à contre cœur, elle prépare son départ, prévu pour le lendemain à midi.

Le lendemain midi, elle dit adieu à ses parents et à ses petits frères et monte dans la voiture.

Monsieur Thiam est fort prévenant avec Sofia. Arrivés à la capitale de son pays, il lui donne de l'argent pour s'acheter des habits et s'occupe de son passeport et de son visa.

Une semaine plus tard, ils prennent l'avion pour Bruxelles. Une fois dans l'avion, l'attitude de son nouveau patron commence à changer : il devient plus sec avec elle, et la simple présence de Sofia semble l'énerver. Elle n'ose pas réagir. Quand elle arrive à Bruxelles, elle a l'impression de mourir frigorifiée, le thermomètre annonce - 5 degrés, elle n'est pas préparée à un tel choc.

Monsieur Thiam habite une magnifique villa dans un quartier résidentiel de Bruxelles. Il a une femme et quatre enfants. Quant elle arrive à sa « nouvelle maison », l'accueil est proche de celui d'une porte de prison ! Oubliant toutes les règles de présentation, Madame Thiam se contente, en guise de bonjour, de la toiser de la tête au pied. Ensuite, elle lui montre un réduit de 2mÇ où elle peut déposer ses affaires. Une heure plus tard, elle est installée devant l'évier pour faire la vaisselle.

Pendant les mois qui suivent, son programme est toujours le même : lever à 6h pour réveiller et préparer les enfants pour l'école ; à partir de 9h, les tâches ménagères l'attendent : vaisselle, lessive, nettoyage... A midi, elle doit préparer des tartines pour le retour de l'école des enfants. L'après-midi, elle doit finir les tâches de nettoyage et préparer le repas du soir pour toute la famille. Sa journée se finit vers 23h, une fois qu'elle a mis les enfants au lit et qu'elle a fini ses tâches domestiques.

A la fin du premier mois, Sofia demande timidement à Monsieur Thiam la moitié de sa paye, comme il avait été convenu. Comme seule réponse, il lui dit que son voyage a coûté cher et qu'elle sera payée une fois ce montant remboursé. Son patron lui affirme aussi qu'il verse déjà la moitié de son salaire à ses parents.

Trois mois plus tard, n'étant toujours pas été payée, elle se permet d'interroger à nouveau son employeur. Celui-ci rentre dans une colère monstrueuse, prétextant qu'elle ne se rendait pas compte de la chance qu'elle avait de vivre ici en Belgique et de ne pas devoir se soucier de ce qu'elle mangerait ce soir. Il la gifle, l'entraîne dans sa pseudo-chambre et la viole : « *Comme ça tu sauras qui commande !* », lui crie-t-il. Suite à cet incident, l'épouse de son patron devient encore plus méchante avec elle. La moindre remarque se termine en punition corporelle pour Sofia.

Après deux ans de mauvais traitements, sans avoir vu une seule fois la couleur de son salaire et après avoir appris que sa famille ne recevait rien non plu, Sofia décide d'aller à la police pour demander de l'aide. Après avoir été entendue, les policiers lui parlent de notre association et de la procédure. Voulant à tout prix fuir sa situation, elle accepte de venir dans notre maison d'accueil.

Sofia est à Pag-asa depuis bientôt deux mois. Elle a porté plainte contre Monsieur Thiam et sa femme. Malheureusement, ces derniers bénéficient de l'immunité diplomatique et ne pourront pas être inquiétés par la justice. Cela signifie pour elle qu'elle ne pourra pas bénéficier d'une régularisation de son séjour via notre procédure, étant donné qu'il y a quasi une obligation de résultat en justice pour être régularisé en Belgique. La situation de Sofia s'avère critique car elle risque, à tout moment, de voir son enquête classée sans suite. Or, elle ne peut pas retourner dans son pays, car comme elle a porté plainte contre un diplomate, la police de son pays d'origine la

recherche.

Sofia ne sait pas trop de quoi demain sera fait. La cellule juridique se bat pour que l'Office des Etrangers prenne en compte la particularité de son histoire, mais les critères d'application de la loi sont tels que nous ne savons pas combien de temps elle aura un séjour légal en Belgique. Si celui-ci prend fin, elle n'aura d'autre choix que l'illégalité, avec toute la souffrance que cela sous-entend.

COMMENT L'ASSOCIATION PAG-ASA PEUT-ELLE SOUTENIR LES VICTIMES DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS?

La procédure... derrière ce terme se cache une des angoisses majeures des habitants de notre maison d'accueil. Elle est composée de deux volets, si ces deux-ci sont remplis, la victime voit enfin le bout du tunnel et son séjour en Belgique peut-être régularisé.

La première partie de cette procédure concerne l'aspect juridique. Les personnes qui arrivent dans notre asbl sont signalées soit par des services de police, soit par des services sociaux, soit encore par des particuliers. Dans les trois cas, pour que nous puissions les accompagner, elles doivent faire des déclarations auprès d'un service de police. Ceci permettra d'ouvrir une enquête contre les exploitants. Tout au long de l'accompagnement, les victimes devront se tenir à la disposition de la justice belge afin de rassembler des preuves contre son ou ses trafiquants et exploitants.

Dans ces démarches juridiques, la victime sera soutenue et défendue auprès de la police et de l'Office des Etrangers par une criminologue du service juridique de Pag-Asa. Cette dernière organise les contacts avec la police, l'Office des Etrangers et le Parquet.

Le deuxième volet de la procédure consiste en un accompagnement psychosocial. Que ce soit dans un institut ou dans notre maison d'accueil, la personne sera suivie pendant tout le temps de la procédure par un travailleur social (éducateur, assistant social...). Cette relation entre le « client » et son travailleur social est ambiguë. En effet, il existe un paradoxe entre le soutien psychosocial et la nécessité de contrôle qu'il doit exercer. Le contrôle a trait à trois points bien précis : l'interdiction pour la victime de reprendre contact avec son milieu d'exploitation, l'obligation de suivre des cours pour apprendre l'une des langues nationales et enfin l'obligation du suivi de l'accompagnement (présence au rendez-vous fixé).

La confiance se tisse grâce à la capacité du travailleur à faire évoluer le dossier social de la victime (permis de travail, formation, organisation d'activités socioculturelles...) et grâce à sa qualité d'écoute à l'égard du traumatisme vécu par celle-ci lors des entretiens.

Si la victime apporte assez d'éléments concrets et que rien ne vient entraver le bon déroulement de l'enquête (immunité de l'exploitant, effacement des preuves...), l'affaire passe en jugement. Si les inculpés sont condamnés, elle aura de grandes chances de voir son dossier régularisé rapidement. Dans le cas contraire, c'est le rapport social qui lui permettra d'être régularisé. Cela prendra, malheureusement, beaucoup plus de temps.

«LES FILLES À SOLDATS» AU KOSOVO.

La traite des êtres humains ne se limite pas à l'occident. Depuis le déploiement d'une force internationale de maintien de la paix (KFOR) et l'établissement d'une administration civile des Nations unies (MINUK) au Kosovo en 1999, par exemple, des femmes sont envoyées au Kosovo et forcées à se prostituer. Elles viennent notamment de Moldavie, d'Ukraine et de Bulgarie, et dans la plupart des cas, le trafic passerait par la Serbie. Ce trafic a été constaté peu après l'arrivée de la MINUK, mais le

nombre des endroits où des femmes sont forcées de se prostituer a continué d'augmenter, pour atteindre plus de 200 en juillet 2003. Voici l'exemple d'une fille qui explique comment elle a été obligée de se prostituer :

«*Finally, j'ai atterri dans un bar au Kosovo, (j'y étais) prisonnière et obligée de me prostituer. Je n'étais jamais payée, je ne pouvais pas sortir toute seule, le propriétaire devenait de plus en plus violent au fur et à mesure que les semaines passaient ; il me battait et me violait, les autres filles aussi. Il a dit que nous lui appartenions. En nous achetant, il avait acquis le droit de nous battre, de nous violer, de nous laisser mourir de faim et de nous contraindre à avoir des rapports sexuels avec des clients.*», témoigne une prostituée du Kosovo.

CONCLUSION

Nous vous avons présenté une situation « classique » avec une issue plus ou moins favorable, et une autre dont l'issue est encore incertaine étant donné la particularité diplomatique du dossier. Mais combien de filles restent-elles sur le carreau pour que l'une d'entre elles soit sauvée ? Nous n'avons pas la réponse à cette question.

Le seul élément en notre possession sont les chiffres publiés dans notre rapport annuel. Ceux-ci nous disent qu'en 2004, nous avons commencé 68 accompagnements sur 204 signalisations. Les signalisations qui ne donnent pas lieu à un accompagnement par Pag-asa ne sont pas forcément des victimes de la traite des êtres humains. En fonction des cas, ils seront réorientés vers un centre d'accueil spécialisé ou non. A ces 68 nouveaux accompagnements, il faut en ajouter 131 qui étaient accompagnés avant 2004. Cela donne pour l'année 2004, 199 victimes suivies par notre asbl. 25 procès ont eu lieu au cours de cette année.

Nous observons certaines constantes dans les histoires des différentes personnes qui sont accompagnées par Pag-asa. La situation économique dans le pays d'origine pousse souvent les jeunes à chercher un avenir meilleur ailleurs. Le fantasme d'un Occident où on gagne de l'argent facile les encourage dans leurs démarches. Donc, le travail que nous faisons ici ne peut être que palliatif. Tant que la situation économique mondiale présentera de telles inégalités, il y aura toujours des personnes prêtes à tout pour venir en Occident. Et, malheureusement, il y aura toujours des personnes malintentionnées pour en profiter.

PS : Nous sommes disposé à partager notre expérience et notre réflexion par une rencontre avec les classes qui le souhaitent. Pour nous contacter :

Guillaume Lemaire
Accompagnateur de l'A.S.B.L. PAG-ASA
rue des Alexiens 16
1000 Bruxelles
02/511 64 64
pag.asa@skynet.be

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA TRAITE DES ETRES HUMAINS ET L'ESCLAVAGE MODERNE :

FILM : "LILYA 4-EVER", FILM DE LUKAS MOODYSSON

Un film très émouvant sur la traite des femmes

RAPPORTS AMNESTY :

- *SERBIE-ET-MONTÉNÉGRO (KOSOVO) : Mais alors, on a des droits ?* La traite des femmes et des jeunes filles prostituées de force au Kosovo : protéger leurs droits fondamentaux, Amnesty International, 2004, EUR 70-010-2004.

- *ISRAEL, Les atteintes aux droits fondamentaux des femmes originaires*

de l'ex-Union soviétique victimes de la traite pour être livrées à la prostitution en Israël, Amnesty International, MDE 15/017/00.

SITES INTERNET :

■ Article très intéressant sur la situation de la traite des femmes en Belgique, par Sophie WIRTZ : *Traite des femmes : au confluent de la précarité économique et de la détresse psychologique, quels outils pour briser l'inertie de la fatalité ?* Adresse : www.euowrc.org/01.euowrc/06.euowrc_fr/belgique/cfep/03.theme-cfep.htm

■ Article sur le trafic de femmes en Malaisie : www.fraternet.com/femmes/art47.htm

■ Rapport de Mme Sigma Huda, rapporteuse spéciale de l'ONU sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants : http://ap.ohchr.org/documents/dpage_f.aspx?m=137

PUBLICATIONS :

■ Christa WICHTERICH, *La femme mondialisée*, éd. Solin - Actes Sud, 1999.

■ *Papiers Libres, dossier pédagogique sur les violences contre les femmes*, Amnesty International, 2004.

■ *Libertés!*, dossier "L'Europe, nouvelle terre d'esclavage ?", mensuel d'Amnesty Belgique Francophone, n°389, décembre 2002.

■ Sylvie O'DY, *Esclaves en France*, Editions Albin Michel, 2001. Une série de récits poignants relatant le parcours de jeunes femmes ou de mineures d'âge originaires du Tiers Monde, ayant été soumises par chantage ou violences à un asservissement domestique total. Ce sont des récits anonymes (pour raison de sécurité) ayant pour cadre des milieux très divers : diplomatie, beaux quartiers ou même grands ensembles.

■ Henriette AKOFA, *Une esclave moderne*, éditions Michel Lafont, 2000.

■ Dominique TORRES, *Esclaves*, éditions Phebus, 1996.

■ Christiane TAUBIRA-DELANNON, *L'esclavage raconté à ma fille*, de Bibliophane - Daniel Radford, 2002. Une mère raconte à sa fille l'histoire des souffrances et des révoltes des peuples victimes de l'esclavage. Un chapitre est consacré à l'esclavage moderne.

■ J.R.CADET, Restavec. *Enfants esclaves en Haïti*, éd. du Seuil, 2002. Un livre très émouvant sur le sort des petites filles haïtiennes placées comme "bonnes" dans des familles riches de l'île et surexploitées.

■ CCEM, Comité Contre l'Esclavage Moderne <http://www.esclavagemoderne.org/CCEM/FR/> (En France : 31 rue des Lilas 75019 Paris. / E-mail ccem@imagnet.fr — En Belgique : ctms.ccem@freebel.be)

PROSTITUTION: POUR EN FINIR AVEC LES IDÉES TOUTES FAITES...

Pistes pédagogiques proposées par l'association Espace P... qui rencontre les personnes prostituées sur le terrain depuis 1989 en Communauté française de Belgique

LA PROSTITUTION EST-ELLE LÉGALE EN BELGIQUE ?

La prostitution est le fait pour des femmes ou des hommes d'avoir des rapports sexuels avec différents partenaires contre rémunération et pour des clients de payer pour pouvoir se satisfaire sexuellement.

En Belgique, la **prostitution est légale** mais le racolage peut être poursuivi de même que toute publicité incitant à la prostitution.

L'exploitation de la prostitution d'autrui est illégale. Cela signifie qu'aucun employeur ne peut embaucher de prostitué(e), qu'aucun propriétaire/aucun hôtel ne peut tirer un profit anormal de la location d'un immeuble/d'une chambre à un(e) prostitué(e) et que personne ne peut escroquer une personne prostituée.

La traite des êtres humains (lorsqu'une personne est exploitée dans un pays autre que son pays d'origine par une ou plusieurs personnes, soit sexuellement dans la prostitution soit économiquement par exemple dans un atelier clandestin) **est également sévèrement réprimée.**

Pour contrer le phénomène de la traite des êtres humains en expansion en Europe, quelques pays ont décidé d'interdire la prostitution et de dresser des PV aux prostituées ou aux clients. Ce genre de politique répressive rassure le citoyen mais est néfaste pour les personnes prostituées qui se déplacent, recherchent la clandestinité, s'endettent, prennent davantage de risques et n'ont plus accès à une aide sociale ou médicale dont elles ont pourtant parfois besoin. **Ce sont les trafiquants d'êtres humains qu'il faut poursuivre et pas les victimes de la traite !**

TOI, QU'EN PENSES-TU ?

- A ton avis, pourquoi y a-t-il de plus en plus de traite des êtres humains dans le monde?
- Quelles raisons poussent de plus en plus de gens à quitter leur pays d'origine ?

LES PERSONNES PROSTITUÉES SONT-ELLES FORCÉES DE SE PROSTITUER ?

Certaines personnes décident de se prostituer **librement**. D'autres sont **obligées** par un proxénète (un homme qui profite de l'argent d'une personne prostituée) ou un réseau de traite des êtres humains (un regroupement de proxénètes qui forcent des femmes et des jeunes filles à se prostituer à l'étranger pour leur propre profit).

Quand la prostitution s'exerce librement, la première motivation est l'argent, le plus souvent pour payer des dettes mais parfois aussi pour survivre dans la clandestinité, pour entretenir une famille laissée dans la misère au pays, pour acheter de la drogue ou simplement pour vivre. Si des personnes se prostituent, il faut généralement aussi en chercher la raison dans leur passé. Leur conception de la sexualité, des hommes, de l'argent, de la norme, liée à leur histoire, leur permet d'envisager la prostitution comme moyen de subsistance. En fait, il y a autant de parcours de vie qui mènent à la prostitution que de personnes prostituées... Certaines ont connu de mauvaises expériences avec des hommes comme vivre un viol, être abusé(e) sexuellement pendant l'enfance ou l'adolescence. La prostitution peut donner à ces personnes le sentiment de reprendre le contrôle sur les hommes. D'autres reproduisent le modèle de leurs parents. D'autres encore veulent rejeter la société et ses règles...

Il y a cinquante ans, il était impossible de se prostituer sans être «protégé(e)» par un proxénète à qui l'on remettait son argent. Aujourd'hui, beaucoup de personnes prostituées travaillent librement mais elles doivent toujours rester vigilantes car leurs petits amis ou leurs maris peuvent parfois être plus intéressés par ce qu'elles gagnent que par leur bonheur...

A Bruxelles, la grande majorité des personnes prostituées qui travaillent près de la gare du Nord viennent des pays de l'Est, d'Afrique ou d'Amérique latine. En Région wallonne une personne prostituée sur trois vient de l'étranger... Il y a de plus en plus de trafic de femmes dans notre pays c'est à dire des réseaux qui exploitent les femmes des pays pauvres qui veulent immigrer chez nous...

TOI, QU'EN PENSES-TU ?

- Savais-tu que le monde de la prostitution cachait autant de réalités différentes ?
- Est-il envisageable dans ta famille, à l'école, entre amis, de dire ce qu'on pense de la prostitution ?

LES CLIENTS DE PERSONNES PROSTITUÉES DOIVENT ILS ÊTRE COMPARÉS À DES VIOLEURS OU DES SADIQUES ?

Les clients sont majoritairement des hommes. On estime qu'un homme sur 10 environ a fréquenté au moins une fois une prostituée les 5 dernières années dans les grandes villes belges (enquête de l'Université Saint-Louis, 1995). Les clients ont de 18 ans à plus de 80 ans, sont mariés ou célibataires, de toutes classes sociales.

Les clients mariés interrogés invoquent des problèmes dans leur vie sexuelle de couple. Soit ils ont peur de demander certaines pratiques à leur conjointe, soit celle-ci refuse. Certains ne désirent plus leur femme ou moins qu'avant. D'autres éprouvent encore du désir pour elle mais ressentent une envie de changement. Tous recherchent un contact sans engagement, sans avoir l'impression de tromper leur femme. Les clients célibataires veulent assouvir leur besoin sexuel mais doutent de leur pouvoir de séduction, sont trop timides pour aborder une femme ou trop souvent confrontés au rejet ce qu'ils ne supportent pas. Certains clients recherchent uniquement une relation sexuelle mais d'autres recherchent aussi une écoute, un réconfort, de la tendresse. Certains ont exclusivement une demande d'ordre affectif.

L'achat de services sexuels n'est pas un comportement irrépressible chez les hommes. C'est un phénomène culturel. Cela signifie que ce comportement varie d'une culture à l'autre. En Belgique, certains hommes vivent bien leur état de client mais d'autres considèrent que la prostitution est un échec de la sexualité ou un signe de non respect de la femme. Très peu de clients s'inquiètent pour le sort des femmes qui les servent. Ils choisissent la prostituée en fonction de critères de beauté, de tenue, de prix et généralement sans tenir compte ni de l'âge ni de la nationalité, ce qui explique la prostitution des enfants, des adolescent(e)s et des victimes de la traite !

TOI, QU'EN PENSES-TU ?

- Selon toi, un homme peut-il se passer de sexualité pendant un certain temps si nécessaire ?
- La relation entre un client et une personne prostituée est-elle une relation égalitaire ou une relation de pouvoir ?

LES PERSONNES PROSTITUÉES AIMENT-ELLES CE QU'ELLES FONT ?

La majorité des personnes prostituées préféreraient faire **autre chose** mais rencontrent des obstacles à leur réinsertion : dettes, absence de diplôme, difficulté de trouver un emploi, peur d'échouer dans un nouveau projet et de devoir revenir à la prostitution... Certaines personnes prostituées assument complètement leur choix de vie, d'autres par contre supportent très mal leur prostitution.

Beaucoup de personnes prostituées souffrent d'être rejetées et jugées par leur entourage ou par la société... Leur véritable valeur en tant que personne n'est pas reconnue.

Alors que beaucoup de clients s'imaginent pouvoir donner du plaisir ou de l'amour aux personnes prostituées, celles-ci endorment généralement leur sensibilité et leur affectivité pendant leur travail. Certaines donnent au client l'illusion du plaisir ou de l'amour pour le fidéliser mais, soyons clairs, l'argent est la condition sine qua non de la relation.

En fonction de leur âge, de l'argent gagné et des aides trouvées sur leur chemin, les personnes prostituées quittent la prostitution avec plus ou moins de bonheur...Il arrive qu'au bout du parcours, il y ait la maladie, l'agression ou l'overdose.

TOI, QU'EN PENSES-TU ?

- Qu'est-ce qui pour toi est indispensable pour arriver à vivre une sexualité épanouie ?
- Selon toi, la prostitution est - elle une violence faite aux femmes ?

